

Plus 6 novembre 2012

PSA Aulnay : l'intersyndicale abandonne la défense des emplois !

Nous le pressentions ("**PSA Aulnay : nouvelle étape le 8 novembre**"), mais c'est malgré tout un coup de tonnerre !

A la suite du CCE du 25 octobre, l'intersyndicale CGT SIA CFTC FO et CFDT (sans SUD) a lancé une consultation des salariés pour définir les revendications à défendre lors de la réunion tripartite du 8 novembre à Bobigny, et la synthèse vient de sortir (voir ci-dessous).

Or, si l'on consulte les salariés sans défendre un point de vue ferme et clair sur la défense intransigeante de l'emploi, il est évident que le point de vue dominant va être celui du fatalisme, de la résignation et de la négociation des conditions de départ - "vendre sa peau le plus cher possible" comme dit Lutte Ouvrière, mais en abandonnant le combat contre la fermeture et la défense des emplois.

Encore plus quand on a en face un gouvernement prétendument de gauche qui valide semaine après semaine la logique des restructurations du capital dans la guerre économique mondiale. Qu'il s'agisse du rapport Sartorius sur PSA ("**PSA : des expertises pour quoi faire ?**") ou ces jours-ci du rapport sur la compétitivité de Gallois. Cela pèse dans les esprits.

Ce qui devait arriver arriva... Nous voici avec un cahier de revendications qui n'exige plus le maintien de l'usine, seulement jusqu'en 2016, qui ne demande même plus le maintien des emplois mais qui négocie un PSE qui ne dit pas son nom... et valide donc la fermeture, les licenciements et la dégradation des conditions de vie des travailleurs (négocier le transfert à Poissy... 45 kilomètres de plus !).

Quant aux reclassements espérés, faut-il une nouvelle fois rappeler la situation des Contis deux ans après la fermeture, et le coup de gueule de Xavier Mathieu à ce propos ("**Xavier Mathieu à propos de PSA : c'est la guerre !**") ?

C'est quelque part un tournant pour la lutte à Aulnay, et on peut dire un abandon des intérêts ouvriers.

Nous attendons maintenant avec inquiétude l'expression de la CGT de PSA Aulnay à propos de cette synthèse, de la CGT **en tant que telle** et pas de l'Intersyndicale.

Nous espérons qu'elle saura garder son point de vue autonome, continuer mordicus à défendre l'emploi, s'allier avec SUD qui malgré tous ses défauts refuse ces compromis.

Loin de nous de nier la difficulté du combat pour l'emploi, de la nécessité de rassembler le plus largement possible. Mais c'est une illusion de croire que l'on va mieux mobiliser et plus largement sur des revendications au rabais, toute l'histoire du mouvement ouvrier est là pour nous le rappeler.

C'est la même difficulté pour les camarades de Goodyear à Amiens. Nous avons beaucoup de reproches et de discussions à mener avec eux ("**Que se passe-t-il à Goodyear ?**"), mais il faut reconnaître qu'ils refusent d'abandonner le combat pour l'emploi au nom du départ des seniors. Il y a eu une assemblée difficile le 22 octobre où cela a été débattu et redébattu et où Mickaël Wamen n'a cessé de répéter que la CGT avait été élue sur la base de la défense de l'emploi de tous, et qu'il n'était pas question de trahir cet engagement au nom de la lassitude et l'urgence du départ des plus anciens... Nous y reviendrons.

Si la CGT d'Aulnay s'aligne sur l'intersyndicale au nom d'un supposé élargissement, du rêve de la **participation "du plus grand nombre"** en baissant les exigences, finalement elle s'alignera sur un syndicalisme raisonnable et négociateur, doublé peut-être d'un discours ronflant mais sans enjeu. Si au contraire la CGT sait maintenir un point de vue syndical clair et radical, anticapitaliste, contre la fermeture et pour la défense des emplois, elle pourra combattre les illusions réformistes et progresser pour que le secteur le plus combatif de l'usine prenne la direction de la lutte et entraîne derrière lui la grande masse des ouvriers inquiets et attentistes, mais néanmoins révoltés par le sort qu'on veut leur promettre.

SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DE L'INTERSYNDICALE DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2012 Revendication du site d'Aulnay

Généralités :

- Retrait du PSE et négociation d'un accord tripartite (Direction PSA- Syndicat- Etat) spécifique Aulnay.
 - Maintien de la production jusqu'à ce que PSA trouve un CDI acceptable à chaque salarié jusqu'à fin 2016 et dans tous les cas maintien du salaire jusqu'à fin 2016.
 - Blocage des mobilités pendant la période de négociation.
 - Mutuelle ; maintien de la mutuelle pour ceux qui souhaitent aux mêmes conditions et au même tarif.
 - Périmètre des négociations ; tous les salariés à l'effectif au 25 juillet 2012 sauf ceux qui ont signé le GPEC et comprenant tous les salariés partis en mobilité interne et en congés sabbatique.
 - Création d'une commission de suivie
1. **Les salariés âgés :** préretraite payés à 100% avec un dispositif ouvert du 1^{er} janvier 2013 au 01 janvier 2018 pour les salariés de 55 ans et plus et sortie du dispositif à la retraite avec le nombre de trimestre requis cotisés.
 2. **SHA** environ 200 personnes ; rattachement administratif à un autre site et en cas de retour à la vie active choix d'affectation du site.
 3. **Mobilités interne-externe** tous les primes/indemnités doivent être net d'impôt.

Reclassement interne- mutation	Reclassement externe
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un poste équivalent même métier avec reconnaissance des restrictions médicales garantie par une offre écrite signée par RSH. - Déménagement ; mutation effective quand le logement est trouvé. - Pas de critère de restriction en km et temps de trajet - Sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, acte de propriété...) versement de la prime de mobilité - Prime versée en une seule fois - Mise à disposition de la liste des postes disponibles en interne sur tous les sites et même dans les filiales (GEFCO, FAURECIA, Commerce...) - Indemnité de départ même en cas de non mutation 20 000 euros (en remplacement de 5000 proposé dans le PSE) - Mise en place de nouvelles lignes de transport pour emmener les salariés à Poissy - Transport gratuit comme à Sochaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien du salaire à 100% jusqu'à signature d'un CDI acceptable - Formations présent en charge aux frais réels - Liste des postes disponibles dans les entreprises partenaires externes (type SNCF...) - Dans le cadre de la ré-industrialisation clause de réembauche en cas de fermeture de la nouvelle entreprise sur le site d'Aulnay (= retour possible à PSA en cas d'échec) - 130 000 euros + 2500 euros/ année d'ancienneté.

4. Intérimaires ; engagement de reclassement
5. Sous- traitants ; engagement de reclassement